

Appel à projets présentant une orientation économique ou financière (mécénat BNB)

La Banque Nationale de Belgique (BNB) a attribué à l'ULB un subside de 64,840 € pour soutenir des projets à orientation économique ou financière. La BNB n'attend pas que la totalité des coûts des projets proposés soit couverte par sa contribution, ce qui autorise donc l'utilisation du subside pour compléter d'autres financements.

Les dossiers de candidatures doivent être introduits pour le **20 janvier 2025 à 17h00** au département recherche par email à l'adresse fonds.recherche@ulb.be avec comme objet : « BNB 2024 – NOM CANDIDAT·E ». Les chercheurs éligibles sont les académiques nommés à titre définitif ou en période probatoire à temps plein ou à 0.4ETP avec un mandat de recherche (mini-chaire) ou les mandataires FED-tWIN.

Le dossier sera constitué de

- Un descriptif du projet de recherche en format libre de maximum trois pages. Le projet doit débuter au cours de l'année 2025 et se terminer au plus tard fin 2026.
- Un budget : Le budget minimum est de 20,000 € et le budget maximum ne peut bien sûr dépasser le subside total de 64,840 €. Toutes les dépenses (personnel, fonctionnement, acquisition de donnée, équipement, organisation de conférence...) sont éligibles. Le budget devra détailler les dépenses envisagées ainsi que les co-financements éventuels du projet et devra prévoir le prélèvement de 15% pour frais de gestion.
- Le CV du promoteur principal.
- La liste de publications du promoteur principal obligatoirement extraite de [DI-fusion](#). Pour rappel, la liste des publications extraite de DI-fusion contient uniquement les références conformes au Décret Open Access. Concrètement, cela signifie que pour tout article publié après le 14/09/2018, le texte complet de l'article doit être ajouté à la référence, en accès ouvert. Plus d'info : [portail ULB/DI-fusion](#). Contact di-fusion@ulb.be.

Les dossiers seront sélectionnés par le Bureau du Conseil de la Recherche au cours du mois de février 2025 sur base des critères suivants :

- Conformité aux attentes d'une orientation économique ou financière.
- Excellence du projet.
- Priorité sera donnée aux académiques nouvellement engagés.
- Priorité sera donnée aux projets co-financés grâce à des fonds obtenus auprès de bailleurs extérieurs à l'ULB.

Les bénéficiaires d'une subvention BNB devront remettre un rapport à la BNB permettant d'évaluer le résultat scientifique. Toute publication ou communication réalisée grâce au soutien du mécénat BNB devra le mentionner explicitement.